



Communiqué Alliance CFDT-CFTC-CGC Finances publiques

Ce n'est que le matin du vendredi 1^{er} septembre que la direction de la DIRCOFI IDF a appris la visite en nos locaux du ministre Thomas CAZENAVE, accompagné de ses conseillers, mais aussi du DGA, M. MAGNANT et du Directeur du Service Juridique et du Contrôle Fiscal, M. IANNUCCI.

Les représentants des personnels de la DIRCOFI IDF n'ont été informés de cette venue qu'aux environs de 11 heures, soit très peu de temps après les services de direction et avant l'arrivée des personnes concernées, ce qui en dit long sur l'attachement du Ministère au dialogue social, après un début d'année difficile sur fond d'adoption d'une réforme des retraites contestée de toutes parts, y compris d'une majorité de français.

Les agents de la sphère du contrôle fiscal ont pourtant de fortes attentes en termes d'amélioration des conditions de travail et de rémunération (reconnaissance de la technicité des missions, revalorisation des primes, prime de risque, mesures de protection des agents dans le cadre de leur mission, amélioration de la programmation, adaptation des objectifs aux moyens, etc...).

L'exclusion des agents de la DIRCOFI IDF de la prime de fidélisation territoriale dans la fonction publique de l'État (décret n° 2020-1299 du 24 octobre 2020 et Arrêté du 24 octobre 2020), attribuée aux agents publics installés dans le département de Seine-Saint-Denis, est la source d'une forte incompréhension et d'un sentiment d'injustice de la part des agents dont la résidence administrative est la Plaine-Saint-Denis (93) et qui inclut dans sa compétence géographique le département de Seine-Saint-Denis.

Ces conditions de travail et de rémunération dégradées sont la source du manque d'attractivité de la DIRCOFI IDF, qui comptait 713 agents au 31/12/2022 en effectifs réels, pour 750 postes ouverts, soit près de 40 emplois prévus par le budget et non pourvus.

Marc-Henri PRIOU, conseiller fiscalité du ministre, a été chargé de rencontrer les élus du personnel présents dans les locaux de la Direction.

La tête de liste de notre Alliance, a pu échanger avec lui, ainsi qu'avec les représentants de SOLIDAIRES et de la CGT.



Les préoccupations des représentants du personnel ont été développées et argumentées.

S'il a été rappelé une fois de plus le désaccord unanime des organisations syndicales concernant la controversée réforme des retraites, des problématiques davantage centrées sur la DGFIP et la DIRCOFI IDF ont été mises en avant :

- le décrochage des salaires des agents dans un contexte inflationniste marqué par un coût du logement toujours plus élevé en région Île-de-France avec des dépenses alimentaires augmentées de plus de 20 % ces deux dernières années ;
- un déficit d'attractivité de la DGFIP (moindre sélectivité des concours et plus généralement, des difficultés à recruter à tous les postes, y compris ceux d'encadrement) que des campagnes de communication ne parviennent pas à juguler ;
- des missions rendues plus difficiles par un contexte tendu lors des contrôles et un consentement à l'impôt qui s'effrite toujours davantage.

Pour ce qui est des cadres, l'attention du conseiller du ministre a été attirée sur l'injustice vécue par les inspecteurs divisionnaires exerçant des fonctions sensiblement identiques à celles des inspecteurs principaux, et tout cela pour une moindre rémunération.

Le conseiller du ministre a été d'une oreille attentive et a pris note des revendications des agents.

Seront-elles transmises au ministre dans les faits et pour quel résultat ?

Vos représentants syndicaux vous tiendront informer des suites.

Les élus de l'Alliance CFDT-CFTC-CGC Finances publiques pour la DIRCOFI IDF

Le 20 septembre 2023